

Présentation de la formation

THÈME	Gestion et transmission du patrimoine professionnel : Nouveautés et difficultés juridiques et fiscales : Analyse en 10 points
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : • CGP, • Expert comptable, • Avocats, • Notaire, • Assureurs, • Banquiers
FORMAT	A distance (webinaire)
LIEU	NOVOTEL Biarritz Anglet
DURÉE	7 heures de formation
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : • Immobilier (carte T) : 2h • IAS/DDA : 5h • IOBSP : - • Notaires : 7h • Avocats : 7h • Experts-comptables : 7h
DATES ET HORAIRES	Cette formation est prévue : • 15 octobre 2026 (9h – 17h30)
TARIF	490€ HT soit 588 € TTC (TVA 20%) (incluant la participation à la formation, les pauses, le déjeuner, la documentation et la gestion administrative)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : • Jacques DUHEM
PRÉREQUIS	Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • Conseiller le dirigeant d'entreprise tout au long de sa vie professionnelle dans la gestion, le développement de son entreprise, • Gérer et analyser les risques opérationnels, • Accompagner le dirigeant d'entreprise dans la transmission de son entreprise, • Conseiller le dirigeant sur les mesures à prendre afin d'anticiper et d'optimiser cette transmission
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00
PROGRAMME DE LA FORMATION	L'actualité juridique et fiscale affectant la gestion et la transmission du patrimoine est dense depuis quelques mois (Loi de finances, Doctrine administrative, jurisprudence). Nous vous proposons une analyse opérationnelle traitant de 10 points. Pour l'ensemble des questions abordées une documentation pédagogique sera fournie.

I	Difficultés juridiques et incidences fiscales lors d'opérations de transmission des titres Les <i>fausses</i> donations partage La nullité des dons manuels portant sur des parts sociales L'opposabilité au tiers des cessions de parts de sociétés civiles Nouveau formaliste pour certaines cessions de parts
II	Le fait générateur des plus-values Distinction parts vs actions Difficultés en cas de crédit vendeur
III	L'évaluation du patrimoine professionnel Le nouveau rescrit valeur Le contrôle sur demande
IV	La détermination du prix ou de la valeur d'acquisition des titres en cas de calcul de plus-value Impact des réductions ou augmentation de capital Impact des réductions d'impôt Les impacts fiscaux des clauses de variation de prix (garantie de passif et earn out)
V	Les cessions de titres démembrés : le sort du prix de cession et l'imposition des plus-values Les règles civiles Le traitement fiscal Difficultés autour du quasi-usufruit
VI	Normalité du prix de cession et détermination de la plus-value : Acte anormal de gestion et libéralités Conséquences pour le cédant Conséquences pour le cessionnaire
VII	Cessions de titres, plus-values et revenus exceptionnels au regard de l'IR, de la CEHR et de la CDHR Retour sur les principes d'imposition et les contraintes déclaratives Précisions administratives
VIII	Les nouvelles règles en cas d'apport cession : Conséquences et à terme La vente des titres de la holding La vente par la holding des titres des filiales Cessions de titres de participation Impact sur le report d'imposition ou le sursis Le remploi du prix de cession La donation des titres de la holding Traitement des DMTG – Eligibilité au dispositif Dutreil Le transfert du report d'imposition sur la tête du donataire
IX	Mise en place d'une taxe sur les actifs somptuaires des holding patrimoniales Champ d'application

	Assiette et calcul de la taxe
	X Le dispositif Dutreil transmission Nouvelles règles d'assiette Allongement de la durée de conservation des titres
MOYENS PÉDAGOGIQUES	En Présentiel : - Le formateur disposera d'un support pédagogique format Powerpoint qui sera projeté sur un tableau lors de la formation. Il disposera également d'un tableau de type « paperboard ». Le formateur pourra projeter son écran d'ordinateur pour avoir accès à d'autres outils (Word, Excel, internet exploreur). Une salle sera réservée pour accueillir les stagiaires en fonction du nombre d'inscrits. Le formateur utilisera une pédagogie active : il usera de cas pratiques pour illustrer ses propos en mettant en situation les apprenants (cas clients par exemple). - Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	En présentiel : - Émargement des apprenants matin et après-midi - Réalisation d'un test final de validation Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : - En ligne sur le site www.fac-associes.com - Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 46 rue de Sarliève 63800 CURNON D'Auvergne
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Léa Laurand Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 46 rue de Sarliève – 63800 COURNON D'Auvergne

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	Gestion et transmission du patrimoine professionnel : Nouveautés et difficultés juridiques et fiscales : Analyse en 10 points
Date(s) et horaires	Le 15 octobre 2026 de 9h à 17h30

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	490 €
Montant TTC	588 €
Mode de règlement	☐ par chèque ☐ par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl		c/Guichet		n/Compte		C/Rib	
18715		00200		08002701171		77	
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne et du Limousin						CEPAFRPP871	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177	

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- ☐ *Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;*
- ☐ *Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;*
- ☐ *Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;*
- ☐ *Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...) ;*
- ☐ *Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;*
- ☐ *Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;*
- ☐ *Autre : à renseigner*

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- ☐ *Salarié*
- ☐ *Responsable hiérarchique*
- ☐ *L'Apprenant lui même*

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- ☐ *Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client*
- ☐ *Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- ☐ *Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation*
- ☐ *J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue*
- ☐ *Autre, à renseigner :*

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- ☐ *Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation*
- ☐ *Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique*
- ☐ *Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique*
- ☐ *Autre : à renseigner*
